

ties, aussi des burettes de même métal ou du moins d'étain fin.

2° Que quatre chasubles de couleur convenable, blanc, rouge, vert et violet, ou deux doubles de deux couleurs chacune soient faites d'étoffe de soie ou de laine suivant les moyens du moment. Donné dans le cours de la visite pastorale. Ste-Anne, le 1er juin 1803.

(signé) † P. Evêque de Québec

Pour copie,

J. J. Lartigue, Ptre, secr.

Requête des habitants de Ste-Anne d'Argyle. Pour demander à l'évêque la permission de construire une nouvelle église dans un endroit plus convenable.

Décret de l'évêque, 1er juin 1803.

Requête des habitants de Pombomkook pour demander la permission de contruire une église.

Permis le 1er juin 1803. (1)

MISSION DE STE-MARIE.

Arrivé le 3 juin.

CONFIRMÉS

5 juin.....	131
6 ".....	158
7 ".....	109
8 ".....	3

401

François Comeau et Isidore Gaudet de Ste-Marie ont demandé un gratuel.

Reçu 8 schellings.

Reçu pour remettre à la fabrique d'Halifax une guinée pour un missel fourni par Mr Jones. Remis à M. Burke, plus 4 piastres pour le missel de Ste-Marie.

(1) Ces requêtes ainsi que les réponses de l'évêque se trouvent dans le cahier, mais je ne crois pas opportun de les publier ici. Je ne reproduirai pas non plus les ordonnances, que je me contenterai d'indiquer.